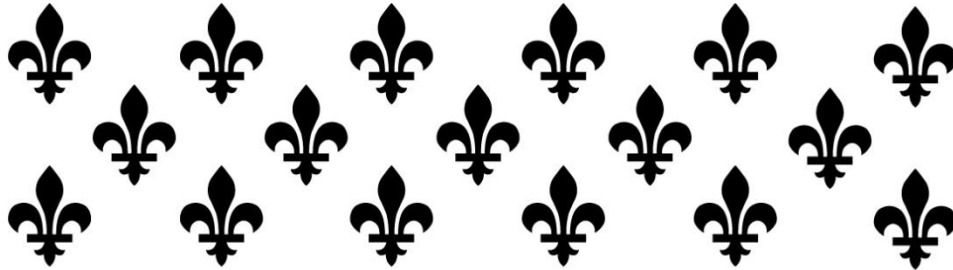


Épreuve



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 11 mai 2023 — N° 44

Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy

La séance est ouverte à 9 h40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Poulet (Laporte) fait une déclaration afin de souligner le 45^e anniversaire l'organisme Inform'Elle inc.

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) fait une déclaration afin de souligner la Semaine de la police.

Mme Mallette (Huntingdon) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire de la Fondation de l'Hôpital Barrie Memorial.

M. Fontecilla (Laurier-Dorion) fait une déclaration afin de souligner le succès du projet Pairs-aidants Spirale.

Mme Abou-Khalil (Fabre) fait une déclaration afin de souligner la Journée internationale des femmes.

11 mai 2023

Mme Dufour (Mille-Îles) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de L'Amicale de Saint-Vincent-de-Paul.

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin de féliciter les diplômées du programme Femmes branchées.

Mme Grondin (Argenteuil) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Patricia Dubé, propriétaire de l'entreprise Les Distributions D. Hébert inc.

M. Boulet (Trois-Rivières) fait une déclaration afin de souligner le succès du souper-bénéfice du Club Richelieu Trois-Rivières.

M. Bonnardel (Granby) fait une déclaration afin de féliciter M. Sidy Sow pour son repêchage par la Ligue nationale de football.

Mme Blanchette Vézina (Rimouski) fait une déclaration afin de souligner le 106^e anniversaire de Mme Laura Paradis.

Mme Bogemans (Iberville) fait une déclaration afin de féliciter Mme Andréanne LeBrun, finaliste des Prix de la Fondation Jean-Charles Bonenfant.

11 mai 2023

À 9 h 54, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 04.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement et ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 24 Loi donnant suite aux recommandations du rapport du Comité consultatif indépendant sur la révision de l'indemnité annuelle des membres de l'Assemblée nationale

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 24.

Dépôts de documents

Mme Rouleau, ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire, dépose :

Le rapport 2013-2021 sur les résultats des actions menées dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
(Dépôt n° 573-20230511)

11 mai 2023

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 20 concernant circulation de véhicules hors route sur les chemins publics de la municipalité du Canton de Potton, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 5 avril 2023 par M. Grandmont (Taschereau);
(Dépôt n° 574-20230511)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 5 avril 2023 par M. Bussière (Gatineau) concernant la construction d'une école secondaire à Val-des-Monts.
(Dépôt n° 575-20230511)

Dépôts de pétitions

M. St-Pierre Plamondon (Camille-Laurin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 708 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la création d'un registre des loyers.
(Dépôt n° 576-20230511)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

11 mai 2023

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 10 mai 2023 sur les rapports regroupés des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2024.

Ces rapports sont adoptés par le vote suivant :

(Vote n° 89 en annexe)

Pour : **75** Contre : **31** Abstention : **0**

Projets de loi de crédits

Du consentement de l'Assemblée, Mme LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi n° 21, Loi n° 2 sur les crédits, 2023-2024, qu'elle en adopte le principe et qu'elle adopte le projet de loi.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 90 en annexe)

Pour : **75** Contre : **31** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 21, Loi n° 2 sur les crédits, 2023-2024, est adopté.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 10 mai 2023 sur la motion proposée par M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, et sur la motion d'amendement proposée par M. Grandmont (Taschereau) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

11 mai 2023

Est d'abord mise aux voix la motion d'amendement de M. Grandmont (Taschereau).

Cette motion se lit comme suit :

QUE la motion du chef de l'opposition officielle soit amendée de la manière suivante :

Ajout de l'alinéa suivant à la suite du 2^e alinéa :

« QU'enfin, elle dénonce le manque de transparence du gouvernement caquiste qui a refusé de dévoiler aux Québécois et Québécoises l'étude pour un troisième lien incluant divers scénarios, dont un réservé exclusivement au transport collectif avant la campagne électorale d'octobre 2022. »

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **91** en annexe)

Pour : **31** Contre : **74** Abstention : **0**

Est ensuite mise aux voix la motion de M. Tanguay, chef de l'opposition officielle.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale constate que le gouvernement de la Coalition avenir Québec a brisé ses promesses à de multiples reprises;

QU'elle prenne acte que la volte-face du gouvernement au sujet du tunnel autoroutier Québec-Lévis en est le plus récent exemple.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **92** en annexe)

Pour : **31** Contre : **74** Abstention : **0**

11 mai 2023

Motions sans préavis

M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec M. Roberge, ministre de la Langue française, et M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), présente une motion concernant les pouvoirs du Québec en matière d’immigration; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l’Assemblée pour déroger à l’article 185 du Règlement, M. Bonnardel, ministre de la Sécurité publique, conjointement avec Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l’Assemblée nationale souligne la Semaine de la police qui se déroulera du 14 au 20 mai 2023 ainsi que la Journée de reconnaissance policière qui se tiendra le 15 mai prochain;

QU’elle reconnaisse le travail fondamental des policiers et policières pour assurer le sentiment de sécurité de la population;

QU’elle se souvienne de ceux et celles qui ont sacrifié leur vie afin de protéger les Québécois et les Québécoises;

QU’elle remercie l’ensemble des policiers et policières qui font acte de bravoure au quotidien pour assurer la protection du public;

QU’enfin, l’Assemblée nationale réitère son support indéfectible aux policiers et policières du Québec.

Du consentement de l’Assemblée, la motion est adoptée.

11 mai 2023

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), conjointement avec Mme Biron, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie qui se tiendra le 17 mai 2023, sous le thème « les LGBTQphobies sont des peurs irrationnelles »;

QU'elle se déclare solidaire de la lutte pour les droits des personnes appartenant à la communauté 2SLGBTQIA+, droits qui ne sont pas acquis partout dans le monde;

QU'elle prenne acte des violences et des discriminations vécues par les personnes des communautés 2SLGBTQIA+;

QU'elle reconnaisse l'importance d'édifier un Québec qui soit toujours plus inclusif, ouvert, empreint de solidarité et de bienveillance envers les membres de la communauté 2SLGBTQIA+ notamment en multipliant les efforts de sensibilisation;

QU'elle reconnaisse que les phobies telles que l'homophobie, la transphobie, la lesbophobie et la biphobie portent atteinte aux communautés 2SLGBTQIA+;

QU'elle reconnaisse l'importance de l'éducation dans la reconnaissance de la diversité sexuelle ainsi que la pluralité des identités et des expressions de genre;

QU'elle rappelle que la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie est une initiative de la Fondation Émergence, un organisme du Québec, et que cette journée est un vecteur de changement dans de nombreux pays;

QUE l'Assemblée nationale soutienne la reconnaissance officielle, par l'Organisation des Nations unies et ses États membres, du 17 mai comme étant la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie.

11 mai 2023

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Ghazal (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale réaffirme le soutien indéfectible du Québec à une solution négociée entre les deux parties afin de trouver une solution politique, juste et pacifique, au conflit actuel;

QU'elle s'inquiète pour les populations vulnérables et les civils qui subissent ce conflit;

QU'elle appelle également au respect des droits et libertés fondamentales de l'ensemble des citoyens et des citoyennes des territoires palestiniens et d'Israël;

QU'elle rappelle le droit des Palestiniens à l'autodétermination et à la création d'un État viable et le droit pour l'État d'Israël de vivre en paix et en sécurité dans une solution à deux États.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 20, Loi instituant le Fonds bleu et modifiant d'autres dispositions;

11 mai 2023

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 15, Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 12, Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et visant la protection des enfants nés à la suite d'une agression sexuelle et des personnes victimes de cette agression ainsi que les droits des mères porteuses et des enfants issus d'un projet de grossesse pour autrui;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 14, Loi modifiant diverses dispositions relatives à la sécurité publique et édictant la Loi visant à aider à retrouver des personnes disparues;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 16, Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Benjamin, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 26 mai 2023, M. Fortin (Pontiac) s'adressera à M. Fitzgibbon, ministre responsable du Développement économique régional, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Cinq ans d'échecs caquistes : le coût de l'abandon des régions ».

11 mai 2023

AFFAIRES DU JOUR

À 11 h 30, à la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 13 heures.

Débats de fin de séance

À 13 heures, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) à M. Bonnardel, ministre de la Sécurité publique, portant sur le sujet suivant : « les enjeux que vivent les policiers sur le terrain avec les cas de santé mentale ».

M. Bonnardel, ministre de la Sécurité publique, propose l'ajournement des travaux au mardi 23 mai 2023, à 10 heures.

La motion est adoptée.

À 13 h 12, M. Lévesque, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 23 mai 2023, à 10 heures.

La Présidente

NATHALIE ROY

11 mai 2023

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur les rapports des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2024 :

(Vote n° 89)

POUR - 75

Abou-Khalil (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Jacques (CAQ)	Montigny (CAQ)
Allaire (CAQ)	Déry (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Poulet (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dionne (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bachand (CAQ)	Drainville (CAQ)	Julien (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Prévost)	Dubé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bernard (CAQ)	Dufour (CAQ) (Abitibi-Est)	Lacombe (CAQ)	Reid (CAQ)
Blais (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Laforest (CAQ)	Roberge (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Émond (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blouin (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Roy (CAQ) (Verchères)
Bogemans (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Gagnon (CAQ)	LeBel (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lecours (CAQ) (Les Plaines)	Schneeberger (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Girard (CAQ) (Lac-Saint-Jean)	Lefebvre (CAQ)	Simard (CAQ)
Boutin (CAQ)	Girard (CAQ) (Groulx)	Legault (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Bussière (CAQ)	Groncin (CAQ)	Lemay (CAQ)	Tardif (CAQ)
Caire (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Thouin (CAQ)
Carmant (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Lévesque (CAQ) (Chapleau)	Tremblay (CAQ) (Dubuc)
Charest (CAQ)	Hébert (CAQ)	Malette (CAQ)	Tremblay (CAQ) (Hull)
Charette (CAQ)		Martel (CAQ)	
Chassin (CAQ)			

CONTRE - 31

Arseneau (PQ)	Derraji (PLQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Beauchemin (PLQ)	Dufour (PLQ) (Mille-Îles)	Maccarone (PLQ)	Setlakwe (PLQ)
Bérubé (PQ)		Marissal (QS)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Bouazzi (QS)	Fontecilla (QS)	Massé (QS)	Tanguay (PLQ)
Cadet (PLQ)	Fortin (PLQ)	McGraw (PLQ)	Zaga Mendez (QS)
Caron (PLQ) (La Pinière)	Garceau (PLQ)	Morin (PLQ)	Zanetti (QS)
Ciccone (PLQ)	Ghazal (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	
Cliche-Rivard (QS)	Grandmont (QS)	Nichols (IND)	
	Labrie (QS)	Prass (PLQ)	

11 mai 2023

Sur la motion de Mme LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor :

(Vote n° 90)

(Identique au vote n° 89)

11 mai 2023

Sur la motion d'amendement de M. Grandmont (Taschereau) :

(Vote n° 91)

POUR - 31

Arseneau (PQ)	Derraji (PLQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Beauchemin (PLQ)	Dufour (PLQ)	Maccarone (PLQ)	Setlakwe (PLQ)
Bérubé (PQ)	(Mille-Îles)	Marissal (QS)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Bouazzi (QS)	Fontecilla (QS)	Massé (QS)	Tanguay (PLQ)
Cadet (PLQ)	Fortin (PLQ)	McGraw (PLQ)	Zaga Mendez (QS)
Caron (PLQ)	Garceau (PLQ)	Morin (PLQ)	Zanetti (QS)
(La Pinière)	Ghazal (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	
Ciccione (PLQ)	Grandmont (QS)	Nichols (IND)	
Cliche-Rivard (QS)	Labrie (QS)	Prass (PLQ)	

CONTRE - 74

Abou-Khalil (CAQ)	Déry (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Provençal (CAQ)
Allaire (CAQ)	Dionne (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Reid (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Julien (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bachand (CAQ)	Drainville (CAQ)	Lachance (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Roy (CAQ)
(Prévost)	Dufour (CAQ)	Laforest (CAQ)	(Verchères)
Bernard (CAQ)	(Abitibi-Est)	Laframboise (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Blais (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Blouin (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	LeBel (CAQ)	Simard (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lecours (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Gagnon (CAQ)	(Les Plaines)	Tardif (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Thouin (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Boutin (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemieux (CAQ)	(Dubuc)
Bussière (CAQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Caire (CAQ)	(Groulx)	(Chapleau)	(Hull)
Carmant (CAQ)	Grondin (CAQ)	Mallette (CAQ)	
Charest (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Martel (CAQ)	
Charette (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Montigny (CAQ)	
Chassin (CAQ)	Hébert (CAQ)	Poulet (CAQ)	
D'Amours (CAQ)	Jacques (CAQ)	Poulin (CAQ)	

11 mai 2023

Sur la motion de M. Tanguay, chef de l'opposition officielle :

(Vote n° 92)

(Identique au vote n° 91)
